L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 20 FEVRIER.

Elections sénatoriales en France.

La *République française*, résumant les élections sénatoriales, dit: "Nous comptons 157 membres constitutionnels dans le Sénat."

Le *Siècle* compte, dans l'élection d'hier, 101 républicains, 38 légitimistes, 45 bonapartistes.

Le *Rappel*, 86 républicains, 19 constitutionnels, 89 monarchistes, 36 bonapartistes.

Les *Débats*, 100 républicains conservateurs, 10 républicains radicaux, 70 monarchistes, 41 bonapartistes.

Paris Journal, 87 républicains, 48 conservateurs bonapartistes, 66 conservateurs légitimistes ou orléanistes et 23 gouvernementaux purs.

Le *XIX Siècle* compte 92 républicains, 12 constitutionnels, 35 bonapartistes, 64 monarchistes et 18 légitimistes; total 221.

Voici maintenant quelques détails sur les résultats qui nous paraissent offrir de l'intérêt:

Aude.

2 sénateurs.—512 électeurs sénatoriaux.
MM. Lades-Gout (républicain)..... 210 voix.
Coural (républicain)..... 197
Peraldi (droite)..... 156
Lambert de Sainte-Croix (const.)..... 137
Peyrusse (bonapartiste)..... 112
Cardinal de Bonnechose (droite)..... 73
d'Arnis (bonapartiste)..... 59
d'Exea (monarchiste)..... 51
Deuxième tour de scrutin:
MM. Béraldi..... 266 voix.
Lambert de Sainte-Croix 227
Lades-Gout..... 220
Coural..... 211
M. Béraldi est élu.
Troisième tour de scrutin:
MM. Lambert de Sainte-Croix 249 voix.
Lades-Gout..... 231
M. Lambert de Sainte-Croix est élu.

Charente.

2 sénateurs.—507 électeurs sénatoriaux.
MM. André (bonapartiste)..... 300 voix.
Hennessy (constitutionnel). 255
Brémond d'Ars (bonapartiste)..... 116
Broquisse (républicain).... 107
Bellamy (républicain)..... 83
MM. André et Hennessy sont élus.

Charente-Inférieure.

3 sénateurs—583 électeurs sénatoriaux.
MM. Vast Vimeux (bonapartiste) 357 voix.
Boffinton (bonapartiste).... 341
Roy de Loulay (bonapartiste)..... 330
Lemercier (constitutionnel) 246
Dufaure (constitutionnel).. 241
Denfert (républicain)..... 146
Emmery (républicain)..... 152
MM. Vimeux, Boffinton et Roy de Loulay sont élus.

Côtes-du-Nord.

4 sénateurs.—494 électeurs sénatoriaux.
Ballottage entre:
MM. H. de Champagny (bonapartiste)..... 235 voix.
Allenou (droite)..... 232
De Kerjégu (droite)..... 224
De Trévenec (droite)..... 224
Le Gall la Salle (républicain)..... 185
Duval (républicain)..... 180
Daniel (bonapartiste)..... 158
De Janzé (républicain)..... 146
Jacquemain (républicain) 119
G. de Champagny (républicain)..... 111
De Guébriant (droite)..... 87
Depasse (droite)..... 24
De Carné (droite)..... 23
Deuxième tour de scrutin.
MM. Allenou..... 287 voix.
De Champagny..... 255
De Kerjégu..... 243
MM. Allenou, de Champagny, de Trévenec, de Kerjégu, sont élus.

Dordogne.

5 sénateurs.—688 électeurs sénatoriaux.
M. Magne est seul élu au premier tour. Ont obtenu ensuite sans être élus:
MM. Dupont (bonapartiste)..... 232 voix.
Gibiat (droite)..... 210
Guilbert (républicain)..... 210
Montagut (républicain)..... 210
Limoges (républicain)..... 210
Deuxième tour de scrutin.
MM. Daussel (droite)..... 375 voix.
Dupont (bonapartiste)..... 355
MM. Daussel et Dupont sont élus.

Eure.

2 sénateurs.—791 électeurs sénatoriaux.
Votants..... 785
Majorité absolue..... 393
MM. d'Osmoy (républicain)..... 346 voix.
Lepouzé (républicain)..... 311
de Broglie (droite)..... 303
de la Roncière Le Noury (bonapartiste)..... 266
duc d'Albuféra (bonapartiste)..... 199
de Chambray (libre)..... 77
Deuxième tour de scrutin—785 votants.
MM. de la Roncière Le Noury.. 413 voix.
de Broglie..... 408
D'Osmoy..... 367
Lepouzé..... 326
MM. de La Roncière Le Noury et de Broglie sont élus.

Haute-Garonne.

3 sénateurs.—675 électeurs sénatoriaux.
MM. Sacaze (bonapartiste)..... 368 voix.
Général Pourcet (consti) 339
De Malaret (bonapartiste). 286
Molinier (républicain)..... 256
De Vise (bonapartiste)..... 242
De Belcastel (droite)..... 232
Gatien-Arnoult (républi) 230
De Brettes-Thurin (droite) 41
MM. Sacaze et général Pourcet sont élus; ballottage entre les suivants.
Deuxième tour de scrutin.
MM. de Malaret..... 302 voix.
Molinier..... 224
de Belcastel..... 145
Pas de résultat.
Troisième tour de scrutin.
MM. de Belcastel..... 378 voix.
de Malaret..... 273
Molinier..... 13
Gatien-Arnoult (républi) 3
M. de Belcastel est élu.

Gers.

2 sénateurs.—545 électeurs sénatoriaux.
MM. Lacave-Laplagne (droite). 272 voix.
Bathie (bonapartiste)..... 267
Momus (républicain)..... 257
Peraldi (bonapartiste)..... 252
M. Lacave-Laplagne est élu.
Deuxième tour de scrutin.
MM. Batbie..... 285 voix.
Momus..... 266
M. Batbie est élu.

Gironde.

4 sénateurs.—675 électeurs sénatoriaux.
Votants..... 668
Majorité absolue.. 335
MM. Hubert-Delisle (bonapartiste)..... 365 voix
Adrien Léon (républicain) 276
Dupouy (républicain)..... 283
Guyot (républicain)..... 273
Issartier (républicain)..... 264
Béhic (bonapartiste)..... 251
Raoul Duval père (bonapartiste)..... 234
Bertrand (bonapartiste)... 231
de Pelleport-Burète (droite)..... 180
Adrien Bonnet (droite)..... 160
Guestier (droite)..... 153
M. Hubert-Delisle est seul élu: il y a trois ballottages.
Deuxième tour de scrutin.
MM. Béhic..... 314 voix.
Duval..... 307
Adrien Léon..... 283
Issartier..... 275
Dupouy..... 271
Général Bertrand..... 260
de Pelleport..... 132
Bonnet..... 66
Guestier..... 60
Il y a ballottage. Un troisième tour de scrutin est nécessaire.
Troisième tour de scrutin.
MM. de Pelleport..... 388 voix.
Béhic..... 367
Raoul Duval..... 361
Adrien Léon..... 279
Issartier..... 274
Dupouy..... 257
MM. de Pelleport, Béhic et Raoul Duval sont élus.

Landes.

2 sénateurs.—395 électeurs sénatoriaux.
MM. Lefranc (républicain)..... 179 voix.
de Ravignan (droite)..... 156
de Gavardie (bonapartiste) 149
Boucaut (républicain)..... 146
de Dampierre (droite)..... 81
de Sers (droite)..... 61
Il y a ballottage.
Deuxième tour de scrutin.
MM. de Ravignan (droite)..... 203 voix.
de Gavardie (bonapartiste)..... 197
V. Lefranc (républicain).. 178
Boucaut (républicain)..... 153
de Dampierre (droite)..... 101
de Sers (droite)..... 7
MM. de Ravignan et de Gavardie sont élus.

Loire-Inférieure.

4 sénateurs.—326 électeurs sénatoriaux.
Votants..... 321
Majorité absolue.....
M. de Lareinty (droite)..... 162 voix.
Espivent de la Villeboisnet (droite)..... 146
La Vrignais (bonapartiste) 131
Simon (républicain)..... 102
Baron Lemot (républicain) 95
Faustin Hélie (rép.)..... 94
Henri Chevrau (bonapartiste)..... 75
Husson-Billault (bonapartiste)..... 63
Général Mellinet (bonapartiste)..... 43
Doré-Graslin (centre droit) 32
M. de Lareinty est seul élu; il y a ballottage pour les deux autres fauteuils:
Deuxième tour de scrutin;
MM. le général Espivent (droite) 165 voix.
La Vrignais (droite)..... 146
F. Simon (républicain)..... 103
Lemot (républicain)..... 88
Chevreau (bonapartiste)... 46
Busson-Billault (bonapartiste)..... 46
M. le général Espivent est élu.—Ballottage.
Troisième tour de scrutin:
MM. de La Vrignais (droite).... 166 voix.
Simon (républicain)..... 115
Chevreau (bonapartiste)... 25
M. de La Vrignais est élu.

Loiret.

2 sénateurs.—427 électeurs sénatoriaux.
Votants..... 419
Majorité absolue.. 210
MM. Dumesnil (républicain)..... 255 voix.
Jahan (droite)..... 187
Luche (républicain)..... 183
Petau (droite)..... 171
D'Aboville (extrême droite)..... 35
M. Dumesnil est seul élu; il y a ballottage pour le deuxième fauteuil.
Deuxième tour.—Votants, 419.
MM. Jahan (bonapartiste)..... 186 voix.
Luche (républicain)..... 179
Petau..... 55
D'Aboville (extrême droite)..... 13
Pas de résultat.
Troisième tour de scrutin.
MM. Jahan (bonapartiste)..... 219 voix.
Luche (républicain)..... 197
M. Jahan est élu.

Lot.

2 sénateurs—386 électeurs sénatoriaux.
MM. le maréchal Canrobert (bonap)..... 178 voix.
Roques (républicain)..... 145
Depeyre (droite)..... 140
Delord (républicain)..... 105
De Mosbourg (bonapartiste) 79
De Lamberterie (droite).... 46
Serager (républicain)..... 39
Limeyrac (droite)..... 9
Il n'y a pas eu de résultat au premier tour.
Deuxième tour de scrutin.
MM. le maréchal Canrobert (bonap)..... 312 voix.
Dupeyre (droite)..... 285
Roques (républicain)..... 178
Delord (républicain)..... 178
MM. le maréchal Canrobert et Dupeyre sont élus.

Pas-de-Calais.

4 sénateurs.—1,018 électeurs sénatoriaux.
MM. Delisse-Engrand (bonapartiste)..... 438 voix.
Sens (bonapartiste)..... 411
Levert (bonapartiste)..... 398
Huguet (républicain)..... 291
de Rosamel (droite)..... 285
Porion (républicain)..... 279
Quenson (droite)..... 276
de Clerck (républicain)..... 267
Hunebelle (républicain)..... 265
Aucun sénateur n'est élu.
Deuxième tour de scrutin.
MM. Delisse-Engrand..... 442 voix.
Sens..... 427
Levert..... 400
Jourdain (bonapartiste).. 400
Paris (droite)..... 323
Huguet..... 303
de Rosamel..... 274
Porion..... 282
Quenson..... 265
de Clerck..... 258
Hunebelle..... 250
Pas de résultat.
Troisième tour de scrutin.
MM. Paris..... 609 voix.
Dubrulle (droite)..... 583
de Rosamel..... 557
Huguet..... 521
Delisse-Engrand..... 456
Sens..... 409
Jourdain..... 393
Levert..... 388
MM. Paris, Dubrulle, de Rosamel, Huguet, sont élus.

Pyrénées (Basses.)

3 sénateurs.—640 électeurs sénatoriaux.
Votants..... 639
Majorité absolue..... 320
MM. Daguenet (constitutionnel). 507 voix.
Lestapis (constitutionnel) 505
De Gontaut-Biron (droite). 417
Jauréguiberry (républicain)..... 254
MM. Daguenet, Lestapis et de Gontaut-Biron sont élus.

Hautes-Pyrénées.

2 sénateurs—541 électeurs sénatoriaux.
MM. Cazalas (droite)..... 347 voix.
Andet (droite)..... 312
Dupré (républicain)..... 265
Cénac (républicain)..... 141
MM. Cazalas et Adnet sont élus.

Seine.

5 sénateurs.—220 électeurs sénatoriaux.
Premier tour de scrutin (209 votants.)
MM. de Freycinet..... 142 voix.
Tolain..... 136
Hérold..... 105
Victor Hugo..... 103
Peyrat..... 80
Louis Blanc..... 87
Dietz-Monnin..... 86
Floquet..... 75
Denfert..... 69
Malarmet..... 22
Béclard..... 22
Nadaud..... 11
MM. de Freycinet, Tolain et Herold sont élus.
Deuxième tour de scrutin (210 votants)
MM. Victor Hugo..... 115 voix.
Dietz-Monnin..... 93
Denfert..... 79
Peyrat..... 67
Louis Blanc..... 53
M. Victor Hugo est élu.
Troisième tour de scrutin (204 votants).
MM. Peyrat..... 114 voix.
Dietz-Monnin..... 82
Denfert..... 4
Louis Blanc..... 4
M. Peyrat est élu.

Seine-Inférieure.

4 sénateurs.—879 électeurs sénatoriaux.
MM. Pouyer-Quertier (droite).. 621 voix.
Ancel (droite)..... 571
Robert (droite)..... 545
Rouland (bonapartiste)..... 390
Nétien (républicain)..... 326
Maurier (républicain)..... 267
Desseaux (républicain)..... 241
Rusé (républicain)..... 238
de Bagneux (droite)..... 161
Darcel (bonapartiste)..... 29
Pajol (bonapartiste)..... 28
MM. Pouyer-Quertier, Ancel et Robert sont élus.
Deuxième tour de scrutin:
MM. Roulant..... 495 voix.
Nétien..... 309
de Bagneux..... 59
M. Rouland est élu.

Vosges.

3 sénateurs.—614 électeurs sénatoriaux.
MM. Claude (républicain)..... 329 voix.
Claudot (républicain)..... 318
George (républicain)..... 304
Buffet (droite)..... 295
Mougeot (droite)..... 282
Grandjean (droite)..... 281
MM. Claude, Claudot et George sont élus.

COUR D'APPEL DE PARIS.

Audience du 29 janvier.

Le prince Jérôme-Napoléon contre M. Victor Lefranc, ancien ministre de l'intérieur; M. Renault, préfet de police, etc.—Dommages-intérêts pour expulsion du territoire français.

Le prince Jérôme-Napoléon, entré en France avec la princesse Clotilde, au mois d'octobre 1872, et descendu à la gare de Melun, s'était rendu au château de Millemont, chez M. Maurice Richard.

Le lendemain, le 11 octobre, un arrêté d'expulsion lui était notifié et a été mis à exécution le 12 du même mois.

En cet état, le prince a formé devant le tribunal civil de la Seine une demande en dommages-intérêts contre MM. Victor Lefranc, alors ministre de l'intérieur; Renault, préfet de police; Patinot, chef du cabinet du préfet, et Clément, commissaire de police.

A la date du 19 février 1873, le tribunal s'est déclaré incompétent, s'agissant de l'appréciation d'un acte gouvernemental.

Sur l'appel du prince Napoléon, la première chambre de la Cour d'appel, présidée par M. Larombière, premier président, et, conformément aux conclusions de M. l'avocat-général Ducreux, adoptant les motifs des premiers juges a confirmé purement et simplement leur sentence.

—On écrit de Paris le 1er février:

Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

Le conseil s'est naturellement occupé des résultats des élections sénatoriales.

Nous croyons pouvoir maintenir qu'aucune modification n'aura lieu dans le cabinet, et que MM. Buffet et Dufaure conserveront leurs portefeuilles.

—Une nouvelle, qui va défrayer les cancans parisiens, comme elle défraye déjà les cancans madrilènes: "Mme Rattazzi, qui est, en ce moment, à Madrid, va épouser, dit-on, le maréchal Pavia."

—Il circule en ce moment, à Paris, un grand nombre de pièces anglaises de vingt-cinq francs fausses.

Ces pièces, qui reluisent comme de l'or, mais qui n'en contiennent guère, portent d'un côté l'effigie de la reine et de l'autre, un cavalier dont le cheval saute par dessus une hydre. Sur le recto on lit: "*Victoria regina*"; sur le verso: "*To Hannover*, 1833", et au-dessous de l'hydre: le chiffre 20.

Les inhumations précipitées. — M. Abraham-Richard Dusgale, par testament en date du 11 janvier 1872, a légué à l'Académie des sciences 500 fr. de rente pour, avec les arrérages annuels, fonder un prix quinquennal de 2,500 francs, à délivrer tous les cinq ans à l'auteur du meilleur ouvrage sur les signes diagnostiques de la mort et sur les moyens de prévenir les inhumations précipitées.

Un décret, en date du 27 novembre 1874, a autorisé l'Académie à accepter ce legs; en conséquence elle propose de décerner le prix Dusgate, pour la première fois, dans sa séance publique de l'année 1880.

Les ouvrages ou mémoire seront reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 1er juin 1880.

Monsieur Buffet, le vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, aura eu cela de commun avec Casimir Périer, Guizot et tous les ministres qui ont montré de la fermeté, d'être poursuivi et attaqué sans relâche par une opposition aveugle et injuste. Mais des hommes de cette trempe sont au-dessus des injures des partis et ils ne se laissent pas ébranler dans la voie qu'ils se sont tracés. M. Buffet se présente à la députation dans le département où il vient d'échouer comme sénateur par neuf voix seulement, et il en appelle aux électeurs de la décision rendue par les délégués sénatoriaux. Voici ce que disait la *Patrie* au lendemain de l'élection:

L'échec de M. Buffet devant les électeurs sénatoriaux des Vosges nous a autant surpris qu'affligés. Il est douloureux de voir des hommes d'une autorité incontestable et d'un talent aussi éprouvé succomber devant les haines et les passions politiques. Il faut dire que jamais débordement d'outrages, jamais manœuvres électorales conduites avec un acharnement sans exemple, ne s'étaient encore produits à ce degré contre un homme que tout, dans sa haute personnalité, recommandait aux suffrages de ses concitoyens.

Nous avons tenu à nous rendre compte de l'importance et de la nature de la coalition dans laquelle M. Buffet vient de succomber momentanément dans les Vosges.

Nous avons relevé les noms des journaux français circonvoisins des Vosges qui, se joignant aux journaux étrangers plus amis de l'Allemagne que de la France, ont combattu avec un acharnement inouï la candidature du chef du cabinet.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que nous avons le devoir douloureux de constater l'alliance des feuilles radicales avec les feuilles étrangères.

Les journaux étrangers sont: en Belgique, l'Indépendance belge et le Mirabeau, journal ultra-radical; en Allemagne, la Gazette de Lorraine, qui se publie à Metz; le Journal d'Alsace, qui se publie à Strasbourg, et tous deux à la dévotion du grand chancelier; la Gazette nationale de Berlin; la Gazette d'Augsbourg, la Nouvelle Presse libre, de Vienne, propriété particulière de M. de Bismarck; en Suisse, le Journal de Genève et la Gazette de Lausanne. Toutes ces feuilles ne passent pas pour être amies de notre pays, au contraire.

En France, le Mémorial des Vosges, d'Epinal; la Gazette vosgienne, de Saint-Dié; le Nord-Est, de Charleville; l'Indépendance de l'Est, de Bar-le-Duc; le Courrier de l'Aisne, le Progrès de la Marne et l'Indépendant rémois, l'Union de la Haute-Marne, le Spectateur, de Langres; le Glaneur et le Guetteur, de Saint-Quentin; l'Echo du Nord, le Courrier du Nord, et toutes les feuilles républicaines du nord-est. C'est par vingtaine de mille chaque jour que ces journaux français et étrangers étaient répandus dans les Vosges, se ruant contre M. Buffet dont la candidature eut dû, en raison même des attaques dont elle était l'objet de la part de l'extérieur, devenir la candidature patriotique par excellence.

Les électeurs de l'arrondissement de Mirecourt le comprendront et répareront l'erreur que viennent de commettre les électeurs sénatoriaux des Vosges.

—Les jeunes Allemands cherchent, par tous les moyens en leur pouvoir, à se dérober au service militaire; la semaine dernière, le tribunal de Cologne a condamné, par défaut, quatre-vingt-dix-neuf réfractaires, natifs de cette ville, qui faisaient partie du dernier contingent et qui ont préféré passer à l'étranger.

Un drame en mer.—Nous avons annoncé, il y a quelques mois, le départ pour la Nouvelle-Calédonie du transport *le Rhin*, avec un chargement de forçats, parmi lesquels se trouvait le fameux Maillot, dit le Jaune.

S'il faut en croire une correspondance adressée par un passager au *Figaro*, il y aurait eu à bord, pendant le voyage, une tentative de révolte, heureusement avortée, grâce à la présence d'esprit du commandant et le courage déployé par tous les marins placés sous ses ordres.

Nous résumons le dramatique récit de notre confrère:

Tout dormait à bord du *Rhin*, lorsque, vers trois heures de la nuit, on entend le cri: "Un homme à la mer! Aussitôt on amène l'embarcation, et on pêche un forçat qui venait de s'évader en forçant un sabord grillé, fermé avec une chaîne et un tasseau en bois. Un autre embarque dans le canot par l'échelle, venant d'on ne sait où. Les bagnes de la batterie basse étaient forcées; un barreau enlevé à tribord devant la bouteille des passagers, un sabord ouvert à bâbord. Les uns partaient par mer, les autres par le navire. Heureusement que le factionnaire qui était près de la bouteille à tribord ne dormait pas. Il vit sortir un forçat, effrayé, il poussa un grand cri; il n'avait point d'arme, et la garde, qui était à l'autre bout du navire, arriva à peine à temps.

Le forçat qui devait passer le premier recula au moment de franchir le trou formé par le barreau enlevé. Un autre, furieux, d'un coup de rasoir lui coupa la gorge; il mourut instantanément, presque décapité. Dans le mouvement il y avait eu une erreur, et un des conjurés reçut le coup pour celui à qui il était destiné. Le coupable, étonné, remit son arme, ne s'apercevant qu'après de son erreur.

L'alarme fut mise par ce coup-là, autrement tous les hommes et les passagers du *Rhin* y passaient. Les uns prenaient les armes qu'ils avaient presque sous la main, les autres montaient par le pont. L'équipage, harassé de fatigue par suite des travaux du jour, dormait à l'avant sans armes à sa portée. Point de cartouches aux factionnaires; aucun fanal de paré: bref, les meilleures dispositions pour faciliter la besogne à ces messieurs.

Dans la batterie haute, des barreaux étaient descellés, les gens du bagne étaient libres, armés, décidés à tout. La résistance eût été impossible, aucune précaution n'étant prise contre ces événements.

On a trouvé une lettre où plus de quatre-vingts forçats s'étaient inscrits, à la vie, à la mort, pour le complot.

Il est probable que le prochain courrier de la Nouvelle-Calédonie éclairera les points un peu obscurs de ce drame maritime.

—Outre la goutte, dont il souffrait, le prince de Bismarck a eu une attaque de cholérine qui n'a pu être coupée que par des remèdes énergiques.

Un bateau-boucherie. — On pousse avec une très grande activité l'installation des appareils spéciaux d'un steamer français *Frigorifique*, amarré actuellement sous la mâture du bassin du Commerce, au Havre.

Ce steamer est destiné à transporter les viandes fraîches, sans aucun apprêt et tout simplement par un système qui permettra de maintenir constamment dans les soutes une température très basse.

Tout l'intérieur du steamer, à part l'endroit réservé pour la machine, ne formera qu'un immense magasin, lequel sera isolé dans toute sa longueur de la muraille du navire par une cloison en tôle doublée à l'intérieur par des planches.

Entre la tôle et les planches se trouvera une couche isolante composée de paille coupée et de feutre.

Les viandes seront accrochées dans ces magasins comme dans la boutique d'un boucher.

Le *Frigorifique* est commandé par le capitaine Lemarié.

Un sommeil de 128 jours. — Voici un cas extraordinaire de catalepsie:

Le sieur Jean Desprès, cocher du baron de Sandret, âgé de quarante-huit ans, et très bien constitué, se trouve, en ce moment, à l'asile de la Ville-Evrard.

Depuis 128 jours, il est plongé dans un profond sommeil, dont rien ne peut le tirer, et l'a saisi, il y a quatre mois, au moment où il venait de dételer ses chevaux.

Sa figure a pâli; mais il n'a point maigri.

On le nourrit, au moyen d'une sonde œsophagienne, de bouillon, auquel on a mélangé de la viande crue hachée très fine.

Son sommeil semble être sans rêves. Jamais il ne prononce une parole; jamais une contraction ne se produit sur sa physionomie.

Avant-hier, seulement, il a commencé à manifester quelques mouvements, ce qui fait supposer qu'il pourrait bien être sur le point de se réveiller.

Quel sera le résultat de ce réveil?

D'après l'*Evénement*, M. Legrand du Saule craindrait qu'il ne fût accompagné d'une désorganisation générale du cerveau, désorganisation qui amènerait probablement la mort de Desprès.

—On annonce l'arrivée, à Paris, d'une jeune cantatrice remarquable par sa voix et par sa grande taille, près de deux mètres.

Voilà ce que M. Leverrier appellerait une étoile de première grandeur.

—Quelques "pensées" irréfléchies du *Tintamarre*:

Les courses à la Marche sont — chose étrange!—des courses au galop.

C'est avec des volets qu'on se garantit contre les voleurs.

Les sceptiques en amour se font des gorges chaudes des paroles brûlantes.

Il y a cette différence entre les raisins et les belles-mères, qu'on souffre celles-ci quand elles se portent bien et ceux-là quand ils sont malades.

—Dans le *Petit Journal pour rire*, une légende de Grévin, qui est un trait des mœurs de ce temps..... et de tous les temps:

—Eh bien! tu sais qu'on la joue enfin, la fameuse pièce de l'ami Chose..... Infecte, mon cher, et d'une immoralité.....

—Plus bas, malheureux! tu vas donner envie à ma femme d'y aller.....

—Un mot de condamné à mort.

L'attente lui avait donné la fièvre, il gardait le lit au moment où l'exécuteur se présenta.

—Je demande à voir le médecin, s'écria-t-il?

—Le médecin; vous voulez dire l'aumônier?

—Non, le médecin..... Je veux qu'il constate que mon état de santé ne me permet pas de supporter l'opération!

Fin de récit!

—..... Et après une messe en musique, on l'a mené au cimetière sur un char traîné par quatre chevaux!

—Oui, ça a du chic..... Mais j'aime encore mieux y aller à pied.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.
COMÉDIE FRANÇAISE.
Dimanche soir, 20 février. — LES CROCHETS DU PÈRE MARTIN et LES DEUX SOURDS.
Mardi.—Bénéfice de Mr GENNETIER, LA DAME AUX CAMÉLIAS.
Mercredi. — LES FEMMES TERRIBLES et LE HOMARD.
Jeudi 24 février, Matinée à midi—LES DEUX ORPHELINES, Pour la dernière fois.
On commence tous les soirs à 7:45 et finit à 11 heures. 20 fév—

Théâtre des Variétés.
Mme Henriette CHANFRAU,
Lundi soir, Mardi soir, Mercredi, à midi. JEALOUSY, OR THE OUT CAST WIFE, drame de C. W. Tayleure.
Il n'y aura pas de spectacle JEUDI SOIR, Mais une Matinée extra, JEUDI, A MIDI.
Mercredi soir, Matinée extra du Jeudi. PARTED, Or the BANK FAILURE, Drame-comédie américaine de C. W. Tayleure.
Vendredi soir, Samedi soir, DORA, Pièce de Charles Reade, jouée 200 fois à Boston, par Mme C.
Samedi à la matinée, Christie Johnstone. Matinée extra, lundi prochain, 28 février, Les Deux Orphelines.
Lundi soir, 28 février, M. FRANK S. CHANFRAU dans le rôle de "Sam" de la comédie de De Walden, écrite pour Mr. C., et jouée par lui plus de 150 fois à New-York. 20 fév.—

Grand Concert—Morceaux choisis d'Opéras et Romances,
AU GRUNEWALD HALL,
Le 25 Février, à 8 heures du soir,
Magnifique Programme
Avec le concours du
Prof. VAN HUFFLEN, autrefois du Grand Opéra.
Le Prof. C. H. GRUNEBERG.
Mlle Kate Thayer, Mme C. B., Miles Bruenn, C. M. et T. Gruneberg, MM. Bruenn et C. Van Benthuysen. 15 fév—jusq. jour.

VICTORIA C. WOODHULL
Fera son grand sermon
AU ST-PATRICK'S HALL,
Dimanche soir, 20 Février 1876.
Les portes s'ouvriront à 7 heures. Le service commencera à 8 heures. Le texte est tiré de la Ire aux Corinthiens, 3e chapitre, 16e et 17e versets
"Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu est en vous?"
"Si un homme souille le temple de Dieu, Dieu le détruira, car le temple de Dieu est sacré et vous êtes ce temple."
Prix du billet.....Une piastre.
Rien d'extra pour les places réservées. On peut retenir des places au magasin de musique de Mr. Elie, No. 153 de la rue du Canal. 16 fév—5t

UN GRAND BAL PARE
au Profit de la Caisse de Secours
de l'Asile Italien,
—SERA DONNÉ—
JEUDI, 24 FEVRIER 1876,
AU GRUNEWALD HALL,
Par le comité-directeur du dit Asile, sous la présidence du comte G. GALLI, Consul d'Italie,
—DIRECTEURS—
A. Lanata, B. Campiglio, A. Socola, G. B. Solari, A. Sidoti, L. Bassetti, U. Marinoni, G. Grande, Dot. G. Citarotto, G. Mizzi, E. Bassini, Dot. Goffredo, G. Rocchi.
—COMMISSAIRES—
U. Bassetti, E. Marinoni, P. Pozzi, A. M. Solari, G. Torre, G. Astredo, V. Lamantia.
—COMITÉ DE RÉCEPTION—
A. Bassetti, L. Olivari, J. Cimarelli, S. Bugna, L. Torre, F. Olofalo, A. Solari, A. Anselmi, G. Rossacco, C. Cuneo, E. Marinoni, D. Adorno, Stefano d'Amico.
—COMITÉ D'INVITATION—
G. Paoletti, Chairman, B. Biardone, A. Solari, G. Triscoui, G. Tognoni, G. Sciaccaluga, B. Antoni, E. Pittaluga, A. Papini, E. Trota, G. B. Trapolini, N. Rivera, P. Torre, G. B. Rossi, G. Toranelli, S. D'Amico, B. Della Valle, B. Onorato, A. Perelli, F. Limongi, G. Della Valle, D. B. Ramelli, G. Ruzeri, P. Paolini, Dot. G. Dell'Orto, L. Cipriani.
Billets d'entrée pour Messieurs.....$1 00
Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées par écrit, en mentionnant le nom, la résidence et les références, soit à M. LIMONGI, coin Royale et St. Louis, soit à M. RIVERA, coin St. Pierre et Royale, ou à tout autre membre du comité de réception.
Les soumissions pour la buvette, le restaurant et le vestiaire devront être présentées au comité ci-dessus d'ici au 70 février.
11 fév—au 20 fév

Avis Important.
A. BONNET
65.....RUE ROYALE.....65
Fait savoir à ses clients et au public, que pour cause de changement d'affaire il vendra tout son stock de BIJOUTERIE au-dessous du prix coûtant.
Les montures de diamants et les réparations de bijoux et de montres seront faites à prix réduit. Il entend remercier ses clients en leur offrant à chacun un bargain.
16déc—3m

Département des Finances.
Hôtel de Ville. Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.
Les comptes de taxes de 1876 seront prêts et livrés à dater de LUNDI 7 du courant. Il sera alloué une réfaction (rebate) de deux et demi pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 29 du courant, inclusivement; 2 pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 29 du courant, inclusivement; un pour cent durant le mois de mars après quoi il y aura dix pour cent d'intérêt l'an et les frais.
EDWD. PILSBURY, Administrateur.
5 fév—au 31 mars

Avis.
Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, Second District, No 201 rue du Canal, au premier.
Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1876.
Avis est donné aux contribuables du Second District de la Nouvelle-Orléans que je suis prêt à émettre des LICENCES d'Etat pour l'année 1875 et de recevoir toutes les taxes des années 1875, 1874 et 1873.
Mon bureau sera ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
E. F. JOUBERT, Percepteur des Taxes d'Etat, 2nd District.
30 janv—1m

Avis.
Bureau du percepteur des taxes d'Etat, Premier District,
No 169 de la rue Gravier, au premier.
Nlle-Orléans, 28 janvier 1876.
Avis est donné aux contribuables du Premier District de la Nlle Orléans que je suis prêt à émettre des licences d'Etat pour l'année 1876 et de recevoir toutes les taxes des années 1875, 1874 et 1873.
Mon bureau sera ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
N. C. FOLGER, Percepteur des taxes d'Etat, Premier District.
29 janv—1m

Licenses de ville, 1876,
PAYÉES A UN ESCOMPTE LIBERAL,
H. BIER,
9.....Rue Carondelet.....9
21 jan—1m

Département des Finances.
Hôtel de Ville. Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1876.
Les licences de ville, pour l'année 1876, sont maintenant dues. Le département des finances les émettra jusqu'au 29 février 1876, date après laquelle il y aura des frais.
E. PILSBURY, Administrateur des Finances.
19 janv au 29

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company.—Nouvelle-Orléans, 14 février 1876.—Une élection annuelle de directeurs de cette compagnie, sera tenue à ses bureaux, Chambre No. 5, Gallier Court, le MERCREDI, 1er mars 1876, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M. J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.
18 fév—

Banque Mechanics and Traders. — Nlle-Orléans, 10 février 1876.—Aujourd'hui, à une réunion des directeurs, un dividende de (4) quatre pour cent sur le capital a été déclaré payable aux actionnaires à dater de LUNDI, 14 du courant. MOSES HARRIS, Caissier.
11 fév—1m

CARBONICO-PHOSPHATED
COD LIVER OIL
U.S. PATENT No 162,146

L'ACIDE CARBONIQUE
dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETÉ et sa FRAICHEUR et la rend plus AGREABLE et plus DIGESTIBLE.
C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit protégée par un brevet d'invention. Les AUTRES ne sont que de SIMPLES MIXTURES rancissant facilement.
A vendre par tous les droguistes.
Renseignements et ordres à A. JAS, Droguiste 103 Chartres, N. O.
Toute imitation du nom et du produit sera poursuivie. 18 jan—3m

AVIS IMPORTANT
Aux Marchands et aux hommes d'affaires.
Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux;
Si vous vous proposez de changer votre raison sociale.
Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement.
Si vous voulez un travail propre et bien fait.
Si vous tenez au bon marché,
PRINTING
EUREKA OFFICE
NATCHEZ STREET
J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.
A. M. MILLER, Propriétaire.
27 jan—3m

LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix du manufacture.
Nevers & Hery,
MAISON FRANÇAISE
No 315 Julia street, Nouveau Bassin
18 juil—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique de Bidwell.
Dimanche, 20 février, et toute la semaine. Matinée Mercredi et Samedi.
Début, à la Nlle-Orléans, de
La troupe de Menestrels
—DE—
KELLEY & LEON,
la plus grande du monde, sous la direction de Mr J. H. MACK.
GRAND ORCHESTRE.
La troupe donnera les opéras comiques suivants: "The two Officers," "Barbe Bleue," "His grace, the Duke," "Lucrèce Borgia," "Norma," "Ching Chow Hi," "Grande Duchesse," "Matrimony," "Letchen and Tritchen," "Rose Sté Fleur," "Chip of the Old Block," "Chouxfleur." Changement de spectacle tous les soirs.
Voir les petites affiches. 20 fév—

Théâtre St-Charles.
Engagement de l'éminent tragédien,
Mr EDWIN ADAMS,
à partir de LUNDI, 21 février.
Voir les petites affiches.—Vendredi, bénéfice de Mr ADAMS.—Samedi, matinée Adams—Mardi-Gras, 29 février 1876, 21e Bal paré et masqué annuel.

SALLE GRUNEWALD
HANS von BULOW,
Avant dernier Concert.
LUNDI SOIR, 21 février, à 8 heures.
VON BULOW exécutera la sonate pathétique de BEETHOVEN; l'Andante, opus 34; trois esquisses de l'opus 19 et de l'opus 126; les Adieux, l'Absence et le retour; opus 81, RUBENSTEIN; prélude et fugue; balcarole et valse brillante, CHOPIN; Nocturne; Impromptu et Scherzo, LISZT, rhapsodie espagnole.
MLLE CRONYN chantera à ce Concert.
MARDI—GRANDE SOIRÉE D'ADIEU, MERCREDI—MATINÉE D'ADIEU.
Prix du billet.....Une piastre.
PLACES RÉSERVÉES, DEUX PIASTRES
A vendre au magasin de musique de Grunewald et à celui d'Elie.
Von Bulow se sert des pianos Chickering à tous ses Concerts. 20 fév—1f

GYMNASE DES DAMES.
Institut calisthénique et orthodomique,
Sous la direction immédiate de
MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.
Cet établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.
Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24 oct—1an

Un grand bal paré et masqué, DE POMPIERS,
SERA DONNÉ PAR
L'Orleans Steam Fire Co. No. 21,
AU GRUNEWALD HALL,
Le SAMEDI, 18 mars 1876.
On peut avoir des invitations pour dames en s'adressant à la maison de pompe, coin des rues St-Pierre et Claiborne. Des propositions cachetées pour la location de la buvette, du restaurant, du vestiaire, &c., &c., seront reçues, à la maison de pompe, jusqu'au mardi soir, 7 mars.
23,30 janv—6,13,20,27 fév—5,12,16,17,18 mars.

Jardin de Wenger
11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.
C'est la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.
La célèbre BIÈRE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre. 13 jan—1an

L'Union Française.
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.
Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Président, [illegible]

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév—1m

Dépôt du Bitter des Arabes,
73.....Rue DECATUR.....73
Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac, ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.
VERGNOLE, Propriétaire.

REMEDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.
Le remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY."
On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an

La célèbre Mme Léonce,
A l'honneur d'annoncer ses clients et amis que pour cause d'agrandissement, elle a transféré son office à l'encoignure des rues Bourbon et Orléans.
Elle continuera, comme par le passé, à donner des consultations, prédisant l'avenir, s'occupant de famille, mariage, billets de loterie, etc.
Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent traiter par correspondance.
Franco—Post office, Boîte 1270, ou à sa résidence, 140 rue Bourbon, encoignure Orléans.

La merveilleuse Mme Anna.
Qu'est-ce que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous! quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître?
Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.
Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.
18nov—1an.

Somnambule.
Le professeur Lenormand, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée des cas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 8 à 8 heures.
23mars—1an

Le Dr. G. P. MALONEY,
150.....Rue du Canal.....150
CHIRURGIEN-DENTISTE.
Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs ratelliers artificiels. 22nov—

BALANCES
DE
FAIRBANKS
Pour Sucre et Coton,
Conformes à l'étalon des Etats-Unis,
SUCCURSALE
63 - Rue du Camp, - 63
20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

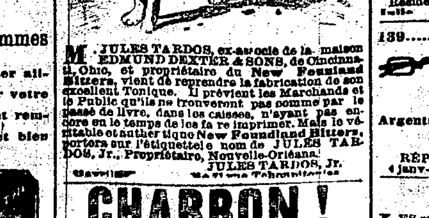

M. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters porte sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.
JULES TARDOS, Jr.

CHARBON!
COAL. H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept—6m

Hy. J. MONTAGNET,
(Successeur d'ALF. LAINÉ, agent)
COAL. MARCHAND DE CHARBONS
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—

DIVERS.

LE MEILLEUR
DES
ENGRAIS
DU SUD.
ENGRAIS DE STERN
SUPER PHOSPHATE
D'OS ET
OS PURS PULVÉRISÉS.
En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique le STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.
Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs, sous le rapport de l'économie et de l'efficacité, à tous les agents qui servent à enrichir le sol. Nous référons les acheteurs aux nombreux consommateurs du Sud; ils en ont fait l'essai et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.
Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.
Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication; il ne néglige rien pour faire un Super Phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.
C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons seulement qu'on l'essaie comparativement avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent ailleurs sous les noms d'engrais, de guano, &c.
Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés en ville à satisfaction:
Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres.....$65
Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres.....$45
Dans des sacs de 200 livres, net.
Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités aux prix ci-dessus.
Nos facilités pour la fabrication du
NOIR ANIMAL,
DES ACIDES
SULFURIQUE, NITRIQUE
ET MURIATIQUE
SONT INCOMPARABLES.
Nous le signalons à l'attention des acheteurs.
La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.
L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.
Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux,
No 14 de la rue de l'Union
C. M. SORIA, Président.
PAUL ROBELOT, Secrétaire et Trésorier.
J. J. MEYER, Agent Général.
22janv—4m

ENGRAIS
DE VILLE,
FABRIQUÉ PAR LE
CHEMICAL
—AND—
BLOOD FERTILIZING
WORKS.
Bureaux No 37 de la rue Peters, entre les rues Bienville et Douane.
ENGRAIS No 1,
POUR LA CANNE A SUCRE,
ENGRAIS No 2,
POUR LE COTON;
ENGRAIS POUR
Les Orangers et les autres arbres fruitiers.
Pour la Canne à Sucre.....$60,00
" le Coton.....45,00
" les Orangers et les autres arbres fruitiers.....60,00
Super Phosphate pur.....65,00
Os pulvérisés, purs.....45,00
Par tonneau, en sacs de 200 livres.
Produits Chimiques constamment en magasin.
NITRATE DE POTASSE,
" " SOUDE,
MURIATE DE POTASSE,
PLATRE,
ACIDE SULFURIQUE,
SULFATE D'AMMONIAQUE.
La compagnie compose des engrais, sur commande, pour toutes les récoltes. Cette branche est une spécialité.
BUREAUX,
No. 37 de la rue North Peters,
Entre les rues Douane et Bienville
6 fév—

PIANOS, ORGANS & MUSIC
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
BLACKMAR & FINNEY.

M. Maurice Barnett,
No 38, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.
A l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il se chargera de Prêts sur hypothèque, Achat et Vente de Propriétés, Locations, Collections, &c.
Le Paiement des Taxes arriérées et autres, ainsi que les licences de ville et d'Etat, sera l'objet d'une attention toute particulière et au taux le plus libéral. 25janv—1mois.

Dr. ALFRED MERCIER,
Consultations tous les jours, de 10 heures à midi, 290 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence 181 rue du Camp, encoignure Julia.

139.....Rue de Chartres.....139
C. ROUYER,
NICKELAGE,
Argenture, Bronze, Horlogerie, Bijouterie, Lunettes.
RÉPARATIONS DE TOUTES SORTES.
4 janv—3m DMaJ.

Avis de Société
Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une Société sous la raison SELLE & MALOCHÉE, pour les affaires d'encan et de propriétés foncières en général.
Leur bureau est au No 30 de la rue Royale.
ARMAND SELLE,
PIERRE MALOCHÉE.
5 fév—

TOUX, RHUMES, ASTHME.
"Un rhume négligé est une phtisie commencée."

Demandez le BAUME PECTORALE AUX NAVETS INDIENS de LAPLACE et n'acceptez nulle autre préparation, si vous voulez un remède qui renferme toutes les remarquables propriétés du Navet Indien pour les affections des poumons.
Préparé et à vendre par E. LAPLACE, chimiste, [illegible] Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 11fév—1m.

PAS DE RÉDUCTION,
Pas de Renvoi!
Tous les Lots
Payés en plein!
OCCASION SUPERBE
DE
Faire Fortune.
—LA—
COMPAGNIE DE LA LOTERIE
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la
Nouvelle-Orléans,
Louisiane,
Le SAMEDI
29 AVRIL 1876,
UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - $100,000!
Un lot à chaque six billets!
3580 LOTS,
Le tout s'élevant à plus de
UN DEMI-MILLION EN OR!
Le tirage commencera positivement à Neuf Heures du matin SAMEDI, 29 AVRIL 1876 A
La Nouvelle-Orléans.
Grand Concert Promenade
pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS
VOYEZ LE PLAN!
PLAN EXTRAORDINAIRE!
20,000 BILLETS A $50.
LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:
3580 lots (en or) s'élevant à.....$502,500
PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.
S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.
ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.
Remarquez et souvenez-vous
Qu'au grand tirage en or,
Du 29 AVRIL 1876
TOUS LES BILLETS
—SONT—
Vendus pour des greenbacks
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés en Or.
On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.
On exigera d'excellentes recommandations
qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi
—ADRESSÉES A LA—
Compagnie de Loterie de la Louisiane
Nouvelle-Orléans, Lne.
Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. W. NEWMAN.
500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
Par M. W. NEWMAN, Hy. Stern, encanteur. Il sera vendu, LUNDI, 21 février 1876 à 11 heures du matin, à sa salle d'encan, No. 63 de la rue de la Douane, entre les rues Chartres et Vieille Levée—
500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.
Conditions à la vente 20 fév—1t.

PAR O. VALETON.
Le café de Jos. Chipot, à Algiers, à l'encan
Par O. VALETON, Encanteur— LUNDI, 21 février, à midi, il sera vendu à l'encoignure des rues Patterson et Chesnut, Algiers—
Tout le contenu de l'établissement connu de Jos. Chipot, consistant en belles glaces, beaux comptoirs, tables, tableaux. Une variété de liqueurs de choix et un lot de meubles.
Conditions—comptant. 18 fév—

VENTES JUDICIAIRES

Johnson & Goodrich vs. Charles C. Balfour.
Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 6,221—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, premier mars 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—
Une Bague en diamant,
Une Epinglette en diamant,
Et une paire de Boucles d'oreilles en diamant.
Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
19 fév—2t

V. J. Rosenthal vs. Thomas Mc Carty.
Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 7,187—En vertu d'un ordre de vente rendu le 8 de février 1876, et à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt un février 1876, à 10 1/2 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—
Le fonds d'une GROCERIE située à l'angle S. W. des rues Poydras et des Remparts, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisi provisoirement dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
9 fév—3t

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.
RESTAURANT FRANÇAIS.
149 Bleecker Street, NEW YORK.
Table d'hôte à midi et de 5 1/2 à 7 1/2 heures.
CAFÉ ET BILLARDS.
A. DELAPORTE, Propriétaire.
Succ. de J. LARRU.
Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.
Interprète et renseignements obtenus gratis.
6oct—1an.

AUGUSTE'S
Commercial Restaurant,
107.....Rue de la Douane.....107
On y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.
Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

AVIS.
Un bénéfice de $1250 sur un placement de $266.—Un de nos clients achète à "spread" sur 100 actions du N. Y. Central; "put" à 106 et "call" à 108; achète les 100 actions contre le "put" à 107, actions qui se vendirent à 114; vendus, au même prix, 100 actions "called" à 108; réalisant un bénéfice de $1250. Cette opération peut être répétée tous les mois de l'année. $10, $20, $50, $100, $1000 rapporteront aux pour le montant placé. Achat et vente d'or, d'actions, de coton et de tabac sur commission. Avances sur consignations. Listes de prix et circulaires gratis.
Charles Smedley & Co.,
Banquiers et Courtiers.
40 Broad St., New-York, près les Bourses d'or et de change.
P. O. Box 374. 19 fév—au 15 avr.

ELITE CLUB ROOM,
40.....Rue St-Louis.....40
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.
19déc—1an

Chaussures.
Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.
GROS ET DÉTAIL.
P. PAVIA,
Fabricant de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indécousables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.
Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.
Branche 20, rue St-Charles, près Canal.
Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 25nov—

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.
Annonce à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle va même à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.
Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau.....$5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau.....$4.50
Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.
M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à chevilles en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.
13mai—1an E. CABAUD.

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG,
Et Emporium de la mode pour le Sud
154 RUE DU CANAL.
Vente, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal; tout le monde vous l'indiquera.

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
12 déc 75—1an Nouvelle-Orléans

L. GIROT,
Marchand-Tailleur,
11.....rue du Camp.....11
Annonce à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.
Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, car tout est coupé par lui-même. Désirant abandonner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande, il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne l'écoule entièrement. 18nov.5—1an

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
17 juil 75—1 an Nlle-Orléans.

ANT. CARRIERE. O. CARRIERE.
E. L. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE.
A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
27sept—1an

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.

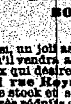

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables.

A vendre.
A vendre au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (ceilling) à $18 00 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $12 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
NICHOLAS CONNELL.
11juin—1an DMaJ.

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.
Par HOFFMAN, MARKS & Co.—Alex. Levy, encanteur,— Salle d'encan, No 32 de la rue des Magasins—LUNDI, 21 courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu—
Un choix de marchandises sèches étrangères et américaines, lingerie, "notions", bouillons, bonneterie, collerettes, rubans, &c.
Conditions—à la vente 20fév—

Vente à crédit. Vente à crédit.
Grande vente, à crédit et sans réserve.
Marchandises sèches de printemps et d'été.
Par HOFFMAN, MARKS & Co. Alex. Levy, encanteur—MERCREDI, 23 du courant, à 10 heures et demie du matin, à leur salle d'encan, No 32 rue des Magasins, il sera vendu à un crédit libéral—
Le stock suivant de marchandises sèches, importées récemment, comprenant:
Alpacas, mousselines laine, organdis, grenadines, linons; toiles blanches, linons, batiste; toile du Nord, ginghams, damas, [illegible] et rouge; glagnes fil, coutils, ducks, toiles [illegible] et pour blouses, mousselines suisses, [illegible], nansous, mulls de l'Inde, linon Victoria, [illegible], mousselines unies et jacquard, bobinets, [illegible], cassimirs, doeskins, essuie-mains, couvertures de tables, doylies, devants de chemises, [illegible], chemises, caleçons, cravates, gants, &c. &c.
—Egalement—
Un choix complet de bonneterie, broderies, bouillons, &c., &c.
Conditions—à la vente. 20fév—

PAR C. E. GIRARDEY.
Pour payer une hypothèque.
Le cottage en bois No 426 de la rue Dumaine, coin Rocheblave.
Par C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No. 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 26 février 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu, positivement et par [illegible], pour payer une hypothèque—
Le joli cottage bas et en bois, portant le No 426 de la rue Dumaine, coin Rocheblave, dans l'ilet compris entre les rues Dumaine, [illegible], Rocheblave et Dorgenois. Pour les dimensions, voir le plan à la vente.
Conditions—La moitié comptant; le reste à 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale, portant toutes les clauses habituelles et 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance et paiement, par l'acquéreur de [illegible] les taxes de 1876, outre le montant de l'adjudication.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant E. O. Dotiecourt, [illegible]. 20fév—

Joli cottage pour résidence de l'Esplanade, entre Tonti et Rocheblave.
Par C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 26 février, à la Bourse d'Encan St-[illegible], il sera vendu positivement—
Le joli cottage pour résidence [illegible] mansardes, No. 381 Esplanade, [illegible] compris par les rues Esplanade, [illegible] et Rocheblave, faisant face aux [illegible] et Bayou, ayant environ 6 chambres [illegible] principal corps de logis, et, en outre, [illegible]. La situation est une des plus belles pour résidence.
Conditions—Un quart comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque avec privilège de vendeur, [illegible] pour cent d'intérêt. L'acquéreur paiera en cas de non paiement des billets, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, il transférera au [illegible] les polices d'assurance, il acquittera les taxes de 1876, en sus du prix de l'adjudication. [illegible] vente aux frais de l'acquéreur, pardevant E. Bouny, notaire. 28 fév—

Emplacements de commerce de choix, dans le centre du commerce du coton et de produits de l'Ouest.
Emplacements de commerce du marché français.
Par C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 11 mars 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, les propriétés suivantes, de très [illegible] de prix, situées dans le premier, deuxième et troisième district—savoir:
1° Le magasin en briques et à [illegible] étages, solidement bâti et avantageusement situé, portant le No 64 de la rue des Magasins, dans l'ilet compris entre les rues Magasin, Poydras, Tchoupitoulas et Natchez. Il [illegible] la maison en gros de MM. Smith Bro. & Co. [illegible] l'angle des rues Poydras et Magasins, [illegible] meilleurs emplacements de cette [illegible] favorite. Il est magnifiquement bâti [illegible] et rapportait, jadis, $3,500 par an. Il est [illegible] à bail jusqu'au 30 septembre 1876 et occupé par MM. Rose & Co, importateurs et marchands de produits en gros.
2° Le magasin en briques et à [illegible] étages, solide et bien disposé, portant le No [illegible] de la rue de l'Union, dans l'ilet compris entre les rues l'Union, Carondelet, St-Charles et Gravier, [illegible] est connu sous le nom de "Coton Plant [illegible]" et loué à bail à Mr John Querpferle jusqu'[illegible] septembre 1878, à raison de $1,200 par an. [illegible] au centre du quartier des facteurs de coton [illegible] des armateurs, il offre l'occasion d'un excellent [illegible] commerce.
3° Cet excellent emplacement [illegible] le magasin et demeure en briques [illegible] 4 étages, portant le No 15 de la rue Vieille-Levée, dans l'ilet compris entre les rues Vieille-Levée, Chartres, Toulouse et Jefferson. Il [illegible] débarcadère des steamers de New York, [illegible] de la gare du chemin de fer de Morgan et [illegible] marché français. C'est un emplacement [illegible] premier ordre. Il est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1876.
4° Le "Café Moka" bien connu, [illegible] magasin et demeure en briques et à 3 étages, portant le No 20 de la rue de Chartres, en plein centre du commerce de premier ordre, formant [illegible] des rues Chartres et Madison, dans l'ilet compris entre les rues Chartres, Vieille Levée, Dumaine et Madison, près la Cathédrale, les Cours et le marché français. C'est un emplacement avantageux. Possession immédiate.
5° Le magasin et demeure en briques et à trois étages portant le No [illegible] de la rue de Chartres, dans l'ilet compris entre les rues de Chartres, Vieille-Levée, Dumaine et Madison. La demeure a une entrée distincte du magasin et la propriété est bien disposée pour commerce et demeure.
6° [illegible] trois étages portant le No 292 de la rue de Chartres, dans l'ilet compris entre les rues de Chartres, Vieille-Levée, Ursulines et Hôpital. Il touche au coin des rues Hôpital et Chartres. Le magasin est disposé de manière à être [illegible] et la propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1876.
7° La maison en briques et à [illegible] étages, portant le No 345 de la rue de Chartres, entre les rues Esplanade et Paix, et très agréable [illegible] est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1876.
Pour les dimensions détaillées des propriétés, voir les plans exposés à la Bourse.
Termes et conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant [illegible] d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert des polices d'assurance aux porteurs des billets, paiement, par les acquéreurs, des taxes d'Etat de 1874 et des taxes de ville de 1876, [illegible] montant de l'adjudication.
Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Mr Chas. T. Soniat, notaire public.
12 fév—12, 13, 19, 20, 4 mars au 11

Pour cause de départ.
Le magasin en briques et à [illegible] étages, No. 67 de la rue Fulton, entre les rues Lafayette et Poydras et le [illegible] et demeure en briques et à [illegible] étages formant l'angle S. O. des rues Royale et Hôpital. Le joli cottage en bois, à mansarde, No. 231 de la rue de l'Esplanade entre les rues Claiborne et Robertson.
Par C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 18 mars 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1° Le magasin en briques et à [illegible] étages, No. 67 de la rue Fulton et No. 66 de la rue Front, dans l'ilet compris entre les rues Fulton, Front, Poydras et Lafayette. Le terrain a [illegible] pieds 3 pouces 4 lignes de face aux rues Front et Fulton, sur environ 116 pieds de profondeur. Il est solidement bâti, près de l'Upper [illegible] Packed Landing et en face de la gare du chemin de fer de la Louisiane et du Texas. [illegible] un placement avantageux. Il est loué à raison de $720 par an, jusqu'au [illegible] 1876.
2° Cet emplacement de commerce [illegible] formant l'angle S. O. des rues Royale, Bourbon, Ursulines et Hôpital. Le terrain a [illegible] pieds 6 pouces de face à la rue Royale, [illegible] pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue de l'Hôpital. [illegible] c'est un des meilleurs emplacements pour commerce et demeure, dans la partie supérieure du Deuxième District. [illegible] est louée à bail, à un excellent locataire, jusqu'au 30 septembre 1876, à raison de $520 par an.
3° Le joli cottage, bas, en bois, à mansarde, portant le No 231 de la rue de l'Esplanade, dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Kerlerec, Claiborne et Robertson. Le terrain a [illegible] pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur 127 pieds 4 pouces 7 lignes de profondeur. La maison a environ 6 chambres; cuisine détachée et d'autres dépendances. Elle sera [illegible] jusqu'au 1er juin prochain, à raison de [illegible] par mois.
4° Deux terrains de choix pour [illegible], dans l'ilet compris entre les rues Rocheblave, Tonti, Kerlerec et Columbus. Les dits terrains ont chacun 31 pieds [illegible] pouces de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur irrégulière d'environ 103 pieds.
CONDITIONS—Un tiers comptant; la note à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt l'an, hypothèque spéciale et privilège de vendeur, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance, paiement, par les acquéreurs, des taxes payables en 1876—outre le montant de l'adjudication.
Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant M. O. Drouet, notaire public.
12.13 fév—4 11 mars—jusqu'à date.

Une très agréable maison cottage dans le deuxième district.
Par C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 26 février 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique—
La jolie et agréable maison [illegible], en bois, basse et à mansarde, portant le No 163 de la rue Roman, dans l'ilet compris entre les rues Roman, Derbigny, Dumaine et St-Philippe. La maison principale contient quatre belles chambres; elle a une cuisine qui est à étage et a 4 chambres. Il y a une [illegible] est en parfait état. Le voisinage est tranquille et respectable. Les personnes qui cherchent une demeure de choix sont invitées à examiner cette propriété.
Conditions—La moitié comptant; le reste à un et deux ans, avec titres des clauses habituelles d'hypothèque et privilège de vendeur, 8 pour cent d'intérêt l'an, 2 pour cent pour assurance et paiement, par l'acquéreur, outre le montant de l'adjudication, de toutes les taxes payables en 1876.
L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr Octave de Armas, notaire public.
9 fév—9, 12 19 au 26

Fabrique du Sud.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.
Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane.
—J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage, Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.
Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous [illegible] pouvons avoir toute espèce de fabriques locales, [illegible] nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et à l'Ouest.
Je fais des chaussures depuis vingt ans.
Je signale le sujet à l'attention de la communauté. JOHN HANSEN,
2 août—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

AU PUBLIC.
Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgie.
Témoignage local.
Nous, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. [illegible], et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir à ceux qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.
Voir l'annonce.
James Regan, propriétaire des [illegible] No [illegible] de la rue Baronne,
Stephen Kraus, coin des rues Annunciation et Washington.
Charles Roomer, propriétaire du magasin sellerie du No 99 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No [illegible] la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Nagasins.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 385 rue du Camp.
A. J. Wicker, 103 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades
Engène Krath, propriétaire du Pelican Brewery No 282 rue Villeré.
George Steuernagel, 158 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 105 rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, 95 rue Galennié.
Capt. Jas. A. Sylvester, 342 rue St-Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 321 des Magasins.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 324 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la douane des E. U.
O. T. Theisman grocer, 354 rue des Magasins.
14 mars—1 an.